



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Maintien de températures acceptables au bénéfice des résidents en Ehpad

Question écrite n° 3877

## Texte de la question

M. Antoine Vermorel-Marques interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la question du maintien de températures acceptables au bénéfice des résidents en Ehpad. En effet, s'il existe bien une obligation d'avoir un espace collectif de fraîcheur au sein de ces établissements, aucune ne concerne la climatisation de l'ensemble des chambres. Alors que la France est confrontée concomitamment à un vieillissement de sa population et à une hausse des températures, cette situation apparaît comme imparfaite. Face à ces éléments, il lui demande quelle est la stratégie mise en place par le ministère de la santé pour résoudre cette problématique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Antoine Vermorel-Marques](#)

**Circonscription :** Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3877

**Rubrique :** Dépendance

**Ministère interrogé :** [Santé et accès aux soins](#)

**Ministère attributaire :** [Autonomie et handicap](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2025](#), page 696